

# Quadruple mariage à Auessac dans la même famille

Hier ont été célébrés en même temps les mariages des trois filles et du fils Ricordel



(Photo rédaction « Ouest-France ».)

## Quadruple mariage dans la même famille à Auessac

Un quadruple mariage dans la même famille et le même jour; l'événement était assez exceptionnel pour être relaté.

La petite mairie d'Auessac, toute égayée par les toilettes claires, était trop petite pour contenir tout le monde. Fort heureusement, le vent d'Ouest avait chassé la pluie et le soleil daigna être de la partie.

De toute façon, le soleil était dans les cœurs des nouveaux mariés : Hippolyte Libot, employé de bureau à la Compagnie Générale Transatlantique de Nantes, qui épousait Marie-Joséphe Ricordel; Léon Boucaud, cultivateur à Bouix, en Auessac, qui se mariait avec Gabrielle Ricordel; André Ferrant, agent des P.T.T. à Nantes, qui s'unissait avec Anne-Marie Ricordel; et enfin Jean Ricordel, cultivateur à Bouix, qui prenait Marie-Thérèse Fossé, cultivatrice à Langon, pour femme.

M. Roy, maire d'Auessac, comme premier officier d'état civil de la

commune, avait tenu à célébrer lui-même ce quadruple mariage. Il était assisté de M. Etourneau, le sympathique secrétaire de mairie.

Tout heureux de l'éclat printanier dont resplendissait sa petite mairie, M. Roy prononça une aimable allocution. Il eut pour chacune une délicate pensée.

« Je n'oublie pas, dit-il, les charmantes soirées passées chez le grand-père Julien Ricordel, qui, pendant de longues années, fut l'adjoint de mon père; non plus que le grand-père Letertre, dont le bon vin des côteaux de la Rouandais faisait ses histoires du bon vieux temps plus pétillantes encore ».

Une vieille amitié, scellée sur les bancs du catéchisme, unit M. Roy à M. Ricordel père.

M. le Maire souigna également toute l'ardeur mise par le père d'André Ferrant à la défense du Syndicat agricole.

Un Ferrant et un Boucaud siègent au sein du Conseil municipal.

Il est enfin heureux de souhaiter la bienvenue dans sa commune à Mlle Marie-Thérèse Fossé.

« Ce n'est pas sans regret, termine-t-il, que je verrai certains d'entre vous quitter le pays. Mais à tous je souhaite une longue et heureuse existence ».

M. Julien Libot, frère d'Hippolyte Libot, est très estimé à Auessac, où il exploite la ferme de Jouaron.

En un impressionnant cortège, où les quatre toilettes blanches des jeunes épouses jetaient une note joyeuse, tout le monde s'en fut ensuite à l'église. Les habitants du bourg étaient tous sur la rue pour admirer les mariés aux bras leurs parents et leur témoigner leur sympathie.

La cérémonie religieuse fut célébrée en grande pompe par M. le curé Rondeau, d'Auessac.

M. Renoir, maire de Langon et M. le Curé avaient — nous a-t-on dit — tenu à assister à ces noces qui marqueront longtemps dans les annales d'Auessac.